



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR MUNICIPAL- GESTIONNAIRE DES TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Low sollicite des candidatures pour pourvoir le poste d'Inspecteur municipal/gestionnaire des travaux publics.

Description sommaire :

L'inspecteur municipal est responsable de l'application des règlements municipaux, régionaux et provinciaux concernant l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (environnement, installation sanitaire), déchets, construction, rénovation, démolition, subdivision, plan d'urbanisme et ses règlements connexes et tous autres règlements nécessaires à l'exécution de cette tâche.

Gestionnaire des travaux publics est responsable de la planification annuelle des travaux de voirie et d'infrastructures municipaux (réseau aqueduc). Le gestionnaire est également responsable de la mise en œuvre du programme de travaux, tel qu'approuver par le conseil municipal.

Qualifications et expertise

Posséder un diplôme d'études secondaires 5 minimum ou une combinaison de formation et d'expérience jugée suffisante.

Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente dans le domaine de la réglementation municipale ou équivalent.

Avoir une excellente connaissance des langues françaises et anglaises (parlée et écrite)

Posséder un bon esprit d'analyse et de synthèse et une capacité à résoudre des problèmes indépendamment autant qu'en équipe

Être reconnue pour avoir de la rigueur, de la diplomatie et de la discrétion

Posséder les aptitudes, les traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées

Posséder une bonne connaissance des logiciels Word et Excel

Salaire : À déterminé selon expérience

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, sous plis confidentiels, leur lettre de mise en candidature accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le 15 février 2018 à 14 heures à l'adresse suivante :

**Bureau de la Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Low
(Poste d'Inspecteur municipal/gestionnaire de la voirie)
4A ch. D'Amour
Low, QC JOX 2C0**

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. La forme masculine est employée dans le seul but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.